

L'AMF 29 accompagne au quotidien les 277 communes et 21 EPCI du Finistère.

Pour ce faire, l'association se tient à la disposition de ses 298 adhérents, maires et présidents d'EPCI, qui peuvent être ainsi aidés dans leurs démarches : Recherche de textes ou documentation, orientation vers les sites spécialisés répondant à leur questionnement, mise en relation avec un juriste spécialisé de l'AMF Paris pour les cas juridiques demandant expertise, ... Vous trouverez ci-dessous les **ressources utiles** pour le début de mandature 2020-2026 :

[Retrouvez la page dédiée aux informations et ressources relatives à la pandémie de Coronavirus :](#)  
[Ressources Pandémie Coronavirus](#)

## Ressources Renouvellement général 2020

L'AMF 29 met à votre disposition des outils pour vous accompagner sur la mandature 2020-2026 :

### 1/ Début de mandat

#### MANDAT MUNICIPAL

#### Installation des conseils municipaux élus au complet dès le premier tour

- [Note d'information de la DGCL](#) sur les mesures à prendre suite au renouvellement général, qui remplace la circulaire du 24 mars 2014. Elle contient dans des encadrés des précisions sur les dispositifs spécifiques liés à la lutte contre le Covid-19
- [Circulaire des ministres](#) relative à l'installation de l'organe délibérant des communes et EPCI à fiscalité propre à la suite des élections du 15 mars 2020
- [Notice explicative de l'ordonnance du 13 mai 2020](#) visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19
- Comment va se passer l'installation des conseils municipaux, entre le 23 et le 28 mai - [Rapport du conseil scientifique](#) - [Maire-info](#)
- Le [statut de l'élu\(e\) local\(e\)](#), rédigé par l'AMF nationale

- [Le guide du maire](#), rédigé par l'AMF nationale accessible dans son intégralité par les adhérents (3 premiers chapitres en consultation libre)
- [Ensemble de ressources pédagogiques multimédia](#) (AMF et CNFPT) afin d'accompagner les élus concernant les premières décisions qu'ils devront prendre rapidement en début de mandat

### Les communes nouvelles

- [Note AMF](#) relative à l'Ordre du jour de l'installation du conseil municipal de la commune nouvelle

### Elections sénatoriales : 27 septembre 2020

« Conformément au décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, les élections sénatoriales auront lieu le dimanche 27 septembre 2020.

Afin d'élire leurs délégués et suppléants, les conseils municipaux concernés sont tous convoqués le vendredi 10 juillet 2020 (à l'exception de la Guyane et de la Polynésie française). Par une circulaire du 30 juin 2020, le ministère de l'intérieur apporte toutes les instructions utiles quant à cette élection. »

#### **Note AMF et Circulaire :**

<https://www.amf.asso.fr/documents-elections-senatoriales-2020-elections-delegues-suppleants-communes-la-serie-2/40215>

#### Signalé - Précision de l'AMF :

« Le ministère de l'Intérieur vient de nous confirmer qu'il y avait une erreur dans la circulaire sur les sénatoriales en ce qui concerne le calcul du quorum.

**Jusqu'au 11 juillet, le quorum s'entend en prenant en compte les membres présents et représentés** (et non pas uniquement les présents comme cela figurait dans le texte )..»

[Article Maire-info](#)

En complément et pour mémoire, suite à la **communication AMF 29 par courriel le 30 juin dernier** :

Retrouvez le décret portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des

sénateurs : [https://medias.amf.asso.fr/upload/files/Decret\\_Senatoriales.pdf](https://medias.amf.asso.fr/upload/files/Decret_Senatoriales.pdf)  
[Article Maire-info](#)

### **MANDAT COMMUNAUTAIRE**

- [Guide du président et des élus de l'intercommunalité 2020](#), rédigé par l'AMF nationale : les 4 premiers chapitres en accès libre (consultable par les adhérents dans son intégralité le 22 juillet)
- [Note AMF](#) visant l'installation de l'assemblée délibérante des communautés
- [Note AMF](#) sur l'installation des conseils communautaires : quelles dérogations permises par la loi N°2020-760 du 22 juin 2020 ?
- [Note AMF](#) sur les Modalités de calcul des indemnités des présidents, des vice-présidents et des conseillers communautaires des EPCI à fiscalité propre

### **2/ Guides pratiques**

- Le [statut de l' élu\(e\) local\(e\)](#), rédigé par l'AMF nationale
- [Le guide du maire](#) AMF
- [Guide du président et des élus de l'intercommunalité 2020](#) AMF
- Réseau ANDAM, [guide pratique des élections municipales et communautaires](#) (3 parties : la candidature, l'élection, au lendemain des élections)
- [DGCL](#), guide à l'attention des candidats applicables aux communes de moins de 1 000 habitants (les modes de scrutin, les inéligibilités et incompatibilités, la déclaration de candidature...)
- [DGCL](#), guide à l'attention des candidats applicables aux communes de 1 000 habitants et plus (les modes de scrutin, les inéligibilités et incompatibilités, la méthode de calcul du plafond des dépenses électorales des candidats des communes de 9 000 habitants et plus, les modèles de déclaration de candidature...)

- [CNCCFP](#), guide du candidat et du mandataire (Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques)
- [Localtis](#), rappel de toutes les ressources « Municipales » disponibles en accès libre (guides, questions-réponses, sites internet...)
- [Territoires Conseils](#), « Municipales 2020 : installation des conseils municipaux et communautaires, délégations, indemnités de fonctions » : 30 questions-réponses
- [AdCF et Banque des territoires](#) : Note juridique sur la réinstallation des assemblées intercommunales après les élections municipales et intercommunales

### **3/ Site AMF nationale - 6 rubriques en accès libre**

Une vraie mine d'informations, actualisées et présentées autour de 6 onglets vous est proposée sur le portail AMF. En cliquant [ici](#)

La population de référence à prendre en compte pour les élections de 2020 est celle du [1er Janvier 2017](#)

### **4/Site DGCL et DGFIP, portail de l'Etat au service des collectivités**

Les municipalités trouveront via le site [www.collectivites-locales.gouv.fr](http://www.collectivites-locales.gouv.fr) de nombreuses informations mises à disposition par la direction générale des collectivités locales

### **5/ Organisations des bureaux de vote**

[Circulaire](#) du ministère de l'intérieur concernant de nouvelles précisions importantes sur le déroulement du scrutin

Deux circulaires importantes datant du 16 Janvier 2020, rédigées par le ministre de l'Intérieur

- [La première](#) a pour objet de préciser les mesures à prendre pour la préparation et le

déroulement de l'élection des conseillers municipaux et communautaires et d'attirer l'attention sur plusieurs points particuliers

- [La seconde](#) a pour objet de préciser les mesures à prendre pour l'organisation des bureaux de vote, les opérations de vote et de dépouillement, ainsi que l'établissement des procès-verbaux, la proclamation et la communication des résultats, chaque fois que se déroule dans votre commune un scrutin au suffrage universel direct.

Ainsi que l'[instruction ministérielle](#) relative à l'organisation des élections en situation d'épidémie de Covid-19

## 6/ Fin de mandat, les points clés

- Note AMF « dates clés de fin et début de mandature et du versement des indemnités de fonction »

Retrouvez la [note transmise par l'AMF](#) sur les précisions revues par le ministère de l'Intérieur concernant les dates de début et de fin et de début de mandat, avec mention des règles indemnitaires en conséquence.

- AMF nationale : Note synthétique sur les droits à la retraite des élu(e)s

Retrouver une [présentation](#) courte et simple sur les droits à la retraite après mandat.

- L'AMF nationale rappelle les points clés que les élu(e)s doivent avoir en tête en fin de mandat

Allocation de fin de mandat, déclaration de patrimoine et d'intérêts, retraite... : quelques rappels pour aborder sereinement la fin d'un mandat municipal

Retrouvez l'intégralité de l'article [ici](#)

- [Maire-info](#) : Obligations déclaratives de fin de mandat : première date limite le 29 février !

## 7/ Accueil des électeurs en situation de handicap

- [Aider les personnes sous curatelle et tutelle à voter](#)

Depuis la loi du 24 mars 2019, les personnes majeures sous tutelle et curatelle n'ont plus de restriction pour s'inscrire sur les listes électorales et aller voter. Toutes les décisions de justice privant ces personnes de leur droit de vote ont été supprimées. Mais pour autant, s'inscrire et voter peuvent être des étapes difficiles pour des personnes souffrant de handicaps mentaux ou de déficience intellectuelle.

Retrouvez l'article dans son intégralité en cliquant [ici](#)

Vous pouvez également [consulter le résultat de l'enquête](#) qui a été réalisée par l'association Nous aussi, soutenue par les CREAI (centres régionaux pour l'enfance et l'adolescence inadaptée) et l'Unapei (Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis)

- [Comment favoriser l'accès au vote des personnes handicapées : Guide Handéo](#)

## **8/ La communication en période préélectorale**

- [Note AMF nationale](#) : « Les règles de la communication en période préélectorale applicables aux communes, aux EPCI et aux élus candidats »
- [Réseau Cap'Com](#) : le réseau professionnel Cap'Com met en libre accès sur son site le rappel des obligations et des interdits visant l'utilisation des moyens de communication et la propagande électorale (règles applicables, réseaux sociaux et collectivités en période électorale, dépenses de communication des candidats...).

## **8/ Informations diverses**

- [Préparation des élections municipales 2020](#) :

Vous trouverez le [communiqué de presse](#) de l'AMF nationale en lien avec le CNFPT pour accompagner les élu(e)s et leurs agents pour les élections municipales 2020

- [La « période de réserve » préélectorale a commencé](#) :

Le lundi 24 février, selon l'instruction du Premier ministre envoyée le 20 décembre dernier,

la traditionnelle [« période de réserve »](#) précédant les élections municipales a débuté. Elle durera jusqu'au 22 mars.

- [Possibilité d'ajout de deux candidats supplémentaires sur la liste des candidats aux municipales](#) :

Depuis la loi n°2018-51 du 31 janvier 2018 relative aux modalités de dépôt de candidature, nous vous rappelons qu'il est possible, au sein des communes de plus de 1000 habitants, qu'une liste candidate aux élections municipales soit composée de deux personnes de plus que le nombre de sièges à pourvoir.

Retrouvez l'article de l'UME en cliquant [ici](#)

- [La CNIL lance une plateforme pour les municipales afin de signaler les pratiques non conformes au RGPD](#) :

[Cette plateforme](#) est l'une des initiatives inscrites dans le plan d'action de la Cnil (Commission nationale de l'informatique et des libertés) pour les municipales. Son utilisation est très simple : l'électeur délivre son identité, renseigne le nom du candidat et du parti politique concerné ainsi que la manière dont il a été contacté (SMS, mail, téléphone fixe ou mobile, réseaux sociaux, courrier, porte à porte...) et décrit enfin la pratique à laquelle il a été confronté.

Ainsi que des **guides sur des thématiques spécifiques** en accès libre

## Accessibilité :

[Le mémento du Maire pour l'accessibilité](#)

[Collectivités territoriales : Guide pour l'accessibilité des établissements recevant du public - Défenseur des Droits \(2014\)](#)

## Assainissement - Réseaux - Eau :

[Inventaire des réseaux d'eau et d'assainissement](#) - Guide pratique

[La commune et le financement des réseaux](#)

[Accès à l'eau et à l'assainissement pour les plus démunis](#) - Exemples de bonnes pratiques

## Communication

[Communication politique - Obligations légales et bonnes pratiques](#)

## Enfance - Jeunesse

[Guide Ville et Intercommunalité amies des enfants](#) - UNICEF et AMF

## Environnement

[La surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les lieux accueillant des enfants](#) - Le rôle des collectivités locales et des gestionnaires de structures privées (2014)

## Europe

[Financez vos projets avec le FEADER](#)

## Marchés publics

Guide des bonnes pratiques - [Guide pratique pour la passation des marchés publics d'assurances des collectivités locales](#)

[Marchés publics : grouper la commande pour accéder à une ingénierie performante](#)



## Sécurité - Défense - Tranquillité publique

[Les outils de prévention au service de la tranquillité publique](#)

[Fourrière animale - Guide à l'attention des maires](#)

[Guide méthodologique : Vie nocturne pour en faire « un atout pour les territoires »](#)

## Statut de l' élu

[Statut de l' élu\(e\) local\(e\)](#) rédigé par l'AMF

[Responsabilité civile personnelle de l' élu](#) - En partenariat avec la SMACL

## Technologie - Téléphonie mobile

[Le maire et les antennes relais de téléphonie mobile](#) (mise à jour janvier 2014)

[Les collectivités territoriales face aux conduites addictives](#) (stupéfiants - alcool - tabac)

## Urbanisme - Voirie

[Le maire et l' ingénierie - mémento à destination des élus pour une aide à la réalisation des projets](#) (aménagement, voirie, espaces publics...)

[Stationnement de caravanes ou résidences mobiles](#) - Guide à l'attention des élus

Et quelques **liens utiles** : [Pages liens](#)

Tout adhérent, à jour de cotisation, peut transmettre une demande de renseignements par courriel à l'AMF 29 (voir [Contact](#)), nous signalons cependant que les délais de réponse

seront fonction du nombre de dossiers déjà en attente et des événementiels en cours : voir [L'équipe de l'AMF 29](#). Merci par avance de votre compréhension.